

COFI-CMP

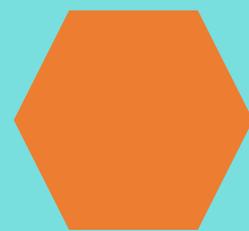
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



57, rue de l'Abbé Groult - 75015 Paris
Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55
Courriel : covicmp@cerep-phymontin.org



**ASSOCIATION
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE**



COFI-CMP

Médecin directeur : Pierre LÉVY-SOUSSAN

ÉTABLISSEMENTS METTANT EN ŒUVRE LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION



- HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : hjp@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : epi@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris

Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : hjm@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : usis@cerep-phymentin.org

- CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : cmpp@cerep-phymentin.org

- CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris

Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymentin.org

- COFI-CMP : 57, rue de l'Abbé Groult - 75015 Paris

Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : coficmp@cerep-phymentin.org

- IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : ime@cerep-phymentin.org

- COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris

Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : formation@copes.fr

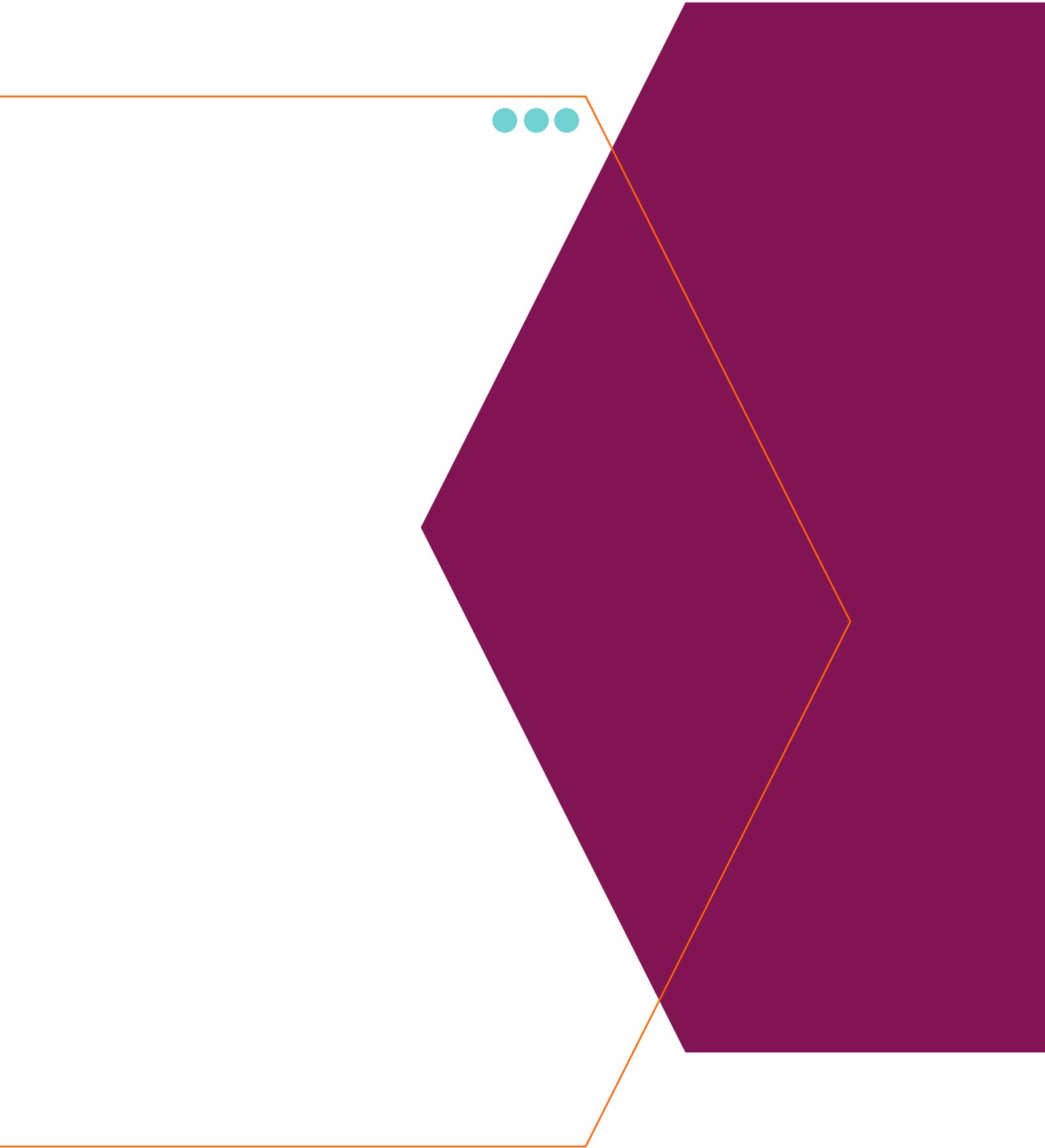




TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
ÉDITORIAL.....	2
TEMPS FORTS.....	2
BILAN D'ACTIVITÉ.....	2
PROJETS 2018.....	2

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse

VICE-PRÉSIDENT : Professeur Guy Atlan (démission en mai 2017 à l'assemblée générale)

VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues

TRÉSORIÈRE : Odile Naudin

SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman

MEMBRE : Mme Dominique Girodet

MEMBRE : M. Claude Lepen

MEMBRE : Docteur Françoise Moggio

MEMBRE : Docteur Denys Ribas

MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora

ÉDITORIAL

Notre consultation a toujours été certifiée depuis octobre 2011, avec la dernière certification en février 2016. Nous regrettons toujours que la consultation n'apparaisse pas en son nom propre sur le site de la HAS, ce qui est un facteur d'insécurité institutionnelle.

En 2017, nous avons poursuivi nos efforts de relance du réseau parentalité au sein des écoles, crèches et PMI du 15^e arrondissement. Plus de familles ont pu être accueillies dans le centre, rattrapant ainsi le retard à la suite du déménagement et reflétant nos efforts pour augmenter le réseau.

Nous avons actuellement une liste d'attente d'environ 4 mois qui reflète aussi le manque de moyens alloués par l'ARS au Cofi-CMP.

L'activité « Pâtes au beurre » (PAB) a été en augmentation et a pu bénéficier de l'apport du REAPP et d'une subvention privée, via la fédération des PAB. Nous n'avons trouvé aucune autre subvention pour remplacer cette dernière et nous ne pourrions plus poursuivre cette activité en 2018, en raison des frais importants reversés à la fédération, FPSP, et de l'inconnu quant à la poursuite de cette activité à la suite du déménagement.

Concernant l'activité des suites d'adoption, en 2016, 24 % de nouveaux dossiers par an étaient ouverts contre 34 % cette année. Cette augmentation de l'activité adoption au sein du Cofi-CMP témoigne de l'effet de la mobilisation de l'équipe et des activités de colloques, de contacts avec les organismes autorisés pour l'adoption (OAA) et les partenaires.

À la suite du départ de deux experts en 2016, nous n'avons pu augmenter le pool d'experts en 2017, mais nous le ferons en 2018.

Depuis le mois de septembre, il a été envisagé de déménager le Cofi-CMP au sein de la structure CMPP Saint-Michel. Les processus de discussion pour la faisabilité et la réalisation sont en cours avec l'équipe dirigée par le Dr Metello.





- ① La consultation Filiations (COFI), depuis l'année 2000, représente au sein de la consultation l'ensemble des activités cliniques, d'expertise et de recherche sur les filiations adoptives et les techniques procréatiques.
- ② Nous avons été **certifiés par la Haute Autorité de Santé, en février 2016, sans aucune réserve ni recommandation. Les cinq établissements sanitaires de l'association ont obtenu la note « A », affichée sur le site www.scopesante.fr**. La démarche propre à l'accréditation a été un modèle de collaboration avec tous les acteurs du Cerep-Phymontin durant les années préparatoires et lors de la visite. Nous avons ainsi mis en place un Copil qualité et gestion des risques au niveau associatif, un livret d'accueil, un registre des recommandations en cas d'épidémies, des entretiens annuels entre le médecin directeur et chaque personnel.
- ③ Toujours dans une démarche de qualité, nous consacrons chaque année une synthèse à l'évaluation d'environ 33 % des dossiers patients tirés au sort. Un recueil de protocoles et procédures a été créé (notamment autour du dossier patient) et est régulièrement mis à jour par la secrétaire selon les besoins. Depuis 2015, Mme Nabben est devenue assistante de direction médicale et référente qualité sur l'établissement. Toute l'équipe du Cofi-CMP a suivi, depuis, la formation dédiée à la sécurité et aux alertes incendies.
- ④ Le déménagement du Cofi-CMP dans de nouveaux locaux a été effectué en juin 2012 dans le 15^e pour garder son insertion auprès des familles du quartier. Le projet finalise l'ensemble des activités du COFI, consultations secteur, consultations filiations adoptives, agréments, supervision, expertises et l'extension du pôle formation. À partir de 2013, il n'y a plus eu qu'une seule association : Cerep-Phymontin.
- ⑤ En 2017, nous avons poursuivi nos efforts de relance du réseau parentalité au sein des écoles, crèches et PMI du 15^e arrondissement par des visites personnalisées au sein des différentes structures.
- ⑥ Nous avons accueilli depuis septembre 2017 une nouvelle psychologue, Mme Olivia Farkas, en remplacement de Mme Marinopoulos.
- ⑦ Enfin devant la forte augmentation de nos activités d'expertise auprès des tribunaux, nous avons recherché de nouveaux experts toute l'année 2017. Mme Baillon, de la Société psychanalytique de Paris, commencera en 2018 à travailler avec nous.

1 ANALYSE DE LA FILE ACTIVE

	2017	2016
DOSSIERS RESTÉS OUVERTS AU 1 ^{ER} JANVIER	98	90
DOSSIERS OUVERTS DURANT L'ANNÉE	36	55
DOSSIERS SANS POSSIBILITÉ DE SUITE (MANQUE DE PLACE)	15	0
FILE ACTIVE (NOMBRE DE DOSSIERS) DANS L'ANNÉE	134	145
EQS ACTES AMBULATOIRES EFFECTUÉS SUR LA PÉRIODE	1 119	1 202
NOMBRES DE PATIENTS REÇUS SUR LA PÉRIODE	107	112

INFORMATIONS SUR LES DOSSIERS	2017	2016
DOSSIERS OUVERTS DURANT L'ANNÉE	36	55
NOMBRE DE PATIENTS REÇUS POUR CES DOSSIERS	89	94
DOSSIERS CONCERNANT DES FILLES	13	24
DOSSIERS CONCERNANT DES GARÇONS	22	30
DOSSIER CONCERNANT DES COUPLES (PRÉPARATION ADOPTION-IAD-IAC)	1	1

OUVERTURE DE DOSSIERS	
ANNÉES	NOMBRE
2015	45
2016	55
2017	36

Il existe une stagnation de la file active sur le plan des dossiers et une augmentation massive du refus par manque de place ce qui amène une liste d'attente d'environ 4 mois. Le nombre de dossiers ouverts est moindre cette année en raison du manque de place et le nombre de patients reçus pour ces dossiers sont à nouveau comparables à ceux de l'année 2016. Cela représente un rattrapage à la suite du déménagement et à la recréation du réseau vis-à-vis de nos partenaires, en particulier le CMP du Pr Golse dans le 15^e arrondissement.

MANQUE DE PLACES POUR OUVERTURE DE DOSSIERS	
ANNÉES	NOMBRE
2015	15
2016	0
2017	36

Notre activité globale est en légère baisse par rapport à l'année dernière. Le chiffre de 1119 est à corriger en raison de l'existence de doublons pour des enfants ayant des actes le même jour dans 70 cas (consultation et thérapie). Pour autant, cette activité ne tient pas compte des actes pour une famille entière et du temps passé pour une consultation plus longue, complexe, ainsi que du temps passé par le médecin directeur à l'extérieur pour émailler et consolider le réseau (moins d'actes médicaux).

② RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA FILE ACTIVE

DÉPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	NOMBRE DE DOSSIERS	NOMBRE D'ACTES AMBULATOIRES EFFECTUÉS SUR LA PÉRIODE
HAUTE-GARONNE (31)		1	2
NORD (59)		1	1
OISE (60)		1	1
HAUT-RHIN (68)		1	1
ESSONNE (91)		3	9
HAUTS-DE-SEINE (92)		9	106
VAL-DE-MARNE (94)		3	9
PARIS (75)			
	1 ^{er}	1	2
	6 ^e	1	41
	7 ^e	1	16
	9 ^e	1	2
	10 ^e	1	3
	11 ^e	1	9
	13 ^e	1	15
	14 ^e	2	15
	15 ^e	71	778
	16 ^e	3	79
	18 ^e	4	26
	20 ^e	1	4
TOTAUX 2015		163	1 335
TOTAUX 2016		145	1 202
TOTAUX 2017		107	1 119

FILE ACTIVE	
ANNÉES	NOMBRE
2015	163
2016	145
2017	134

Notre file active est en diminution en raison de la perte de près de 100 heures de consultation par une psychologue occupée par son activité au sein du comité d'entreprise et de pathologies plus importantes reçues empêchant d'avoir plus de temps.

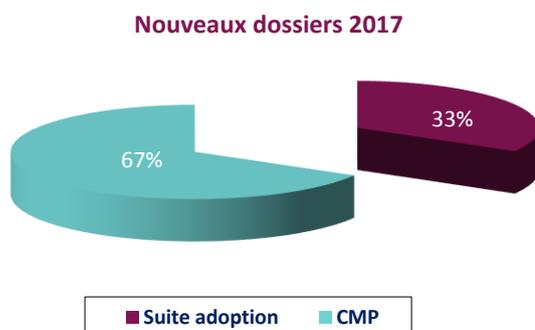
Nous observons une proportion de 80 % de notre file active parisienne dont 66 % dans le 15^e arrondissement. Nous observons une proportion de 20 % de notre file active Paris *extra-muros*.

③ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DOSSIERS OUVERTS

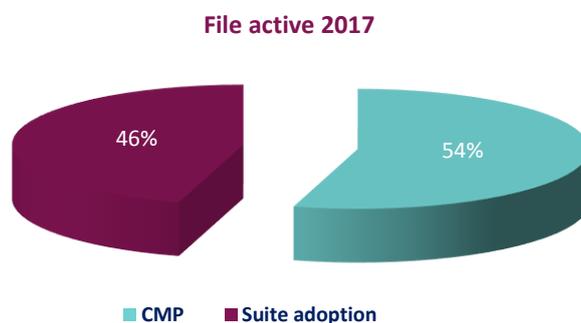
DÉPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	NOMBRE DE DOSSIERS
SEINE-ET-MARNE (77)		2
YVELINES (78)		1
HAUTS-DE-SEINE (92)		2
VAL-DE-MARNE (94)		2
PARIS (75)		
	15 ^e	27
	16 ^e	1
	18 ^e	1
TOTAUX 2015		36
TOTAUX 2016		55
TOTAUX 2017		45

④ ACTIVITÉS SUITE D'ADOPTION

Concernant l'activité des suites d'adoption, en 2017, 33 % de nouveaux dossiers par an étaient ouverts dans les suites d'adoptions contre 24 % l'année dernière, ce qui indique une augmentation globale de l'activité adoption.



Sur la file active totale, les suites d'adoptions représentent 46 % des dossiers ce qui indique un mouvement vers un rééquilibrage laissant apparaître une proportion plus égalitaire par rapport aux 10 dernières années.

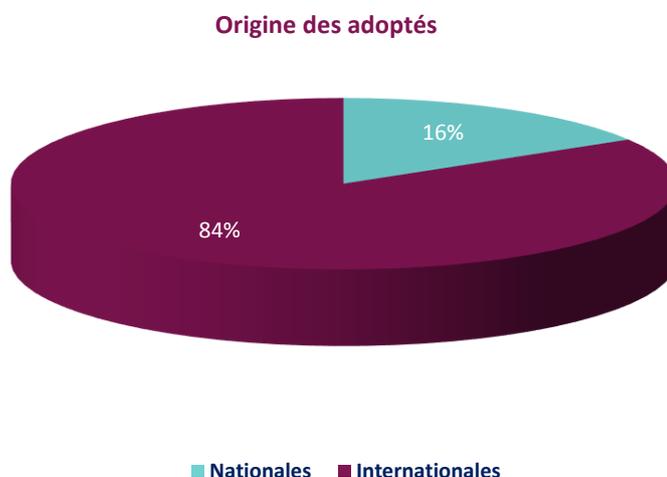


Ce rééquilibrage entre dossiers d'adoptions et CMP s'explique par la poursuite de la baisse globale des adoptions sur le plan international et la présence depuis 2010 d'autres structures de soin parisiennes concernant l'adoption. Ces autres consultations sont orientées vers l'adoption internationale et aucune n'a d'activité spécialisée concernant les demandes d'agrément (demandes, recours, renouvellement, compléments d'informations).

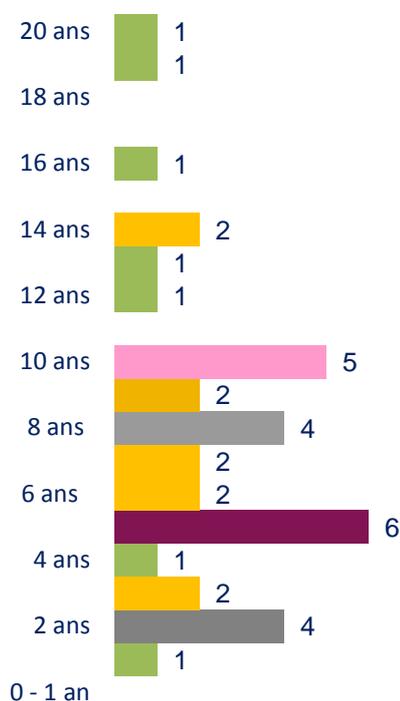
Les familles viennent des départements 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95, de Paris et du reste de la France. Ces familles nous sont adressées en grande partie par les professionnels travaillant autour de l'adoption (Conseils généraux, DASS, ASE, associations d'adoption, EFA, Médecins du monde...).

Ces chiffres confirment tout à fait l'orientation de la consultation filiations que nous développons. Cette constatation justifie le besoin de ce type de consultation pour les problèmes de filiations.

Concernant les enfants, on retrouve une majorité d'enfants adoptés venant de l'international, près de 84 %, ce qui indique bien une surincidence des problématiques psychiatriques dans ces familles en raison des risques cumulés que représentent les adoptions internationales. Pour information, la proportion actuelle des adoptions internationales/nationales est de 50/50.



Sur un plan plus global concernant les consultations, nous remarquons deux types de pics d'âge : 10 ans et 6-4 ans.



Concernant l'origine géographique des problèmes d'adoption venant en consultation, nous retrouvons une surincidence parisienne (80 %).

Pays d'origine des adoptés

La plus grande majorité des adoptions viennent de pays ayant signé la Convention de La Haye. Toutefois, il est difficile d'en avoir réellement la confirmation, tant les procédures La Haye posent des difficultés majeures en Haïti, à Madagascar, au Vietnam, au Kazakhstan, ce qui pourrait majorer les risques pour l'enfant.

5 CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES

• Provenance institutionnelle

Les consultations spécialisées représentent une activité supplémentaire par rapport à l'activité du Cofi-CMP. Ces activités participent au fonctionnement de la consultation sur un plan budgétaire et sur un plan clinique en complétant le champ filiatif par un travail spécifique articulant le champ législatif avec les enjeux psychiques.

Elles sont représentées par les activités d'agrément pour l'adoption, les bilans psychologiques à la demande des professionnels de l'enfance pour des cas complexes dans des situations filiatives de délaissement ou de maltraitance, de bilan d'adoptabilité psychique, de supervisions ponctuelles ou au long cours d'équipe travaillant dans le champ de la protection de l'enfance et enfin d'expertises à la demande des juges pour enfants ou des affaires familiales.

De plus, nous avons développé une activité de formation dans le domaine de l'adoption et de la protection de l'enfance. **À ce titre, ces activités rentrent dans le cadre global des spécificités de la consultation filiation et sont un reflet de sa qualité d'expertise du lien parental, filiatif même dans les situations extrêmes de maltraitance.** Ces activités permettent aussi un travail en réseau avec les ASE, les Conseils généraux, les tribunaux pour enfants, les CECOS.

Nous avons trouvé pour 2018 un expert pour combler les départs de l'année 2017, nous poursuivons nos recherches en raison de l'unicité de ce lieu d'expertise. Aucun autre lieu sur Paris et banlieue pour effectuer une telle analyse de la dysparentalité en binôme d'expert.

	TRIBUNAUX/EXPERTISES CONSEILS GÉNÉRAUX/BILANS - SUPERVISIONS		CONSEILS GÉNÉRAUX /ADOPTION		TOTAUX	
	NOMBRE DE DEMANDES INITIALES ENREGISTRÉES	INTERVENTIONS RÉALISÉES	NOMBRE DE DEMANDES INITIALES ENREGISTRÉES	INTERVENTIONS RÉALISÉES	NOMBRE DE DEMANDES INITIALES ENREGISTRÉES	INTERVENTIONS RÉALISÉES
PARIS (75)	10	8	-	-	10	8
YVELINES (78)	1	1	-	-	1	1
ESSONNE (91)	6	4	-	-	6	4
HAUTS-DE-SEINE (92)	1	1	-	-	1	1
SEINE-SAINT-DENIS	26	10	-	-	26	10
VAL-DE-MARNE	1	1	29	12	30	13
VAL-D'OISE	4	4		-	4	4
TOTAUX 2017	49	29	29	12	78	41
TOTAUX 2016	66	33	64	32	130	65
TOTAUX 2015	68	41	51	27	119	68
TOTAUX 2014	25	38	18	18	43	56

- **Agréments**

En 2017, on observe **12 agréments** réalisés, en diminution par rapport à l'année dernière (contre 32 en 2016).

Si nous détaillons les interventions « expertises » nous obtenons :

	ADOPTIONS	BILANS	SUPERVISIONS	EXPERTISES	TOTAUX
OUVERTURE DE DOSSIERS	10	7	3	16	36
RÉOUVERTURE DE DOSSIERS	-	-	3	-	0
RÉOUVERTURE/2 ^E ADOPTION	-	-	-	-	0
RÉOUVERTURE/3 ^E ADOPTION	1	-	-	-	1
RECOURS	-	-	-	-	0
COMPLÉMENTS D'INFORMATION	1	-	-	-	1
PROLONGATION DE L'AGRÉMENT	-	-	-	-	0
NOUVELLE ÉVALUATION 1 ^{RE} ADOPTION	-	-	-	-	0
ACTUALISATION DE L'AGRÉMENT	-	-	-	-	3
TOTAUX 2017	12	7	6	16	41
TOTAUX 2016	32	3	4	26	65
TOTAUX 2015	27	4	3	34	68

- **Expertises judiciaires**

On observe une saturation des expertises réalisées autour **de 16 expertises malgré les fortes demandes**. Nous refusons presque un dossier sur 2 en raison du nombre insuffisant d'experts. La lourdeur de ces expertises empêche l'augmentation de ces demandes faute de personnel. La présence d'un second médecin psychiatre nous permettra d'augmenter nos expertises. Nous sommes actuellement un pool de 3 experts.

- **Bilans psychologiques**

Nous avons effectué 7 bilans psychologiques en 2017. Cela représente une augmentation par rapport à l'année dernière, grâce aussi à l'intégration d'une nouvelle psychologue au sein de notre structure.

- **Supervisions**

Les activités de supervision s'adressent aux équipes ASE, foyers, maison d'enfants particulièrement en difficulté pour un cas de placement ou lors d'un projet d'adoption. Nous recevons en binôme l'équipe qui présente ce cas pour tenter d'appréhender les enjeux psychiques pour mieux cerner les perspectives d'avenir.

Nous avons pu effectuer **7 supervisions** pour des équipes de l'ASE en 2017 (4 en 2016).

⑥ LES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES 2017

Depuis la création du COFI-CMP, sous l'impulsion du Pr Soulé, les activités extérieures ont toujours été réalisées afin qu'une visibilité de la consultation dans sa spécificité dans le champ filiatif soit effective.

Nos interventions extérieures permettent de faire connaître et reconnaître à l'extérieur notre consultation. Nos nombreuses interventions dans les colloques nationaux et internationaux, dans les médias reflètent la qualité des intervenants dans le domaine de la parentalité, de la filiation et de la maltraitance.

Dans un premier temps, cette activité (participation à des réunions, groupes de parents, colloques, émissions de radio, télévision, rencontres institutionnelles, rencontres des partenaires, réunions thématiques PMI, crèches) était subventionnée par des fonds privés (Fondation Westburry).

Depuis le déménagement, cette activité extérieure s'est poursuivie à la fois sur le temps du Cofi-CMP et sur le temps personnel des intervenants du Cofi-CMP, en particulier du médecin directeur.

En 2017, nous avons pu être auditionnés par le CCNE et l'Académie de médecine pour le rapport au Président de la République concernant la révision de la Loi de bioéthique en 2018. Cela reflète la qualité de notre expertise dans le champ filiatif et notre reconnaissance par les institutions au plus haut niveau.

Nous continuerons en 2018, nos interventions dans le champ de la filiation et des progrès scientifiques dans le champ de la « production » de l'enfant (Pr Labrusse-Riou) par les nouvelles technologies (intervention au Conseil d'État, à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques de l'Assemblée et du sénat).

Ces interventions extérieures reflètent aussi la volonté du Pr Soulé de porter au public une connaissance de l'enfant reposant sur les bases de la psychanalyse. Ce qui nous paraît important à notre époque où elle est si attaquée.

On constate également un besoin important de formations du secteur judiciaire sur la spécificité psychique de l'adoption et de la maltraitance ainsi que dans les secteurs associatifs, sociaux et médicaux. Nos interventions touchent de plus en plus le milieu juridique avec des colloques auprès du Tribunal de Paris et des interventions auprès de l'École nationale de magistrature.

Cette reconnaissance extérieure de l'efficacité de notre pratique clinique devrait à long terme nous permettre d'obtenir des moyens plus importants afin de pérenniser notre consultation, en particulier dans le champ de la protection de l'enfance et de la maltraitance.

Les interventions extérieures ont permis de mettre en place une politique d'information, de communication, d'orientation afin de faire venir au COFI-CMP les personnes relevant des problèmes de filiation. L'augmentation de notre activité reflète cette politique.

Les interventions de prévention et de formation continueront à se développer dans le cadre de la démarche préventive propre à la consultation et à l'association Cerep-Phymentin. L'intégration de l'activité PAB (Pâtes au beurre) au sein des locaux a contribué pendant 3 années à l'augmentation du réseau parentalité du Cofi-CMP.

Il nous paraît essentiel de poursuivre une « activité parentalité » pour capitaliser sur le repérage du Cofi-CMP par les décisionnaires de la parentalité au sein de la mairie de Paris et du 15^e arrondissement. Nous avons pu travailler avec eux en 2017 la 4^e journée parisienne « Parentalité et Enfance » et intervenir auprès de 100 personnes sur la thématique de la maltraitance et de l'adoption.

Il est extrêmement important de continuer notre politique de recherche de subventions pour permettre de répondre à l'augmentation des demandes de consultations non subventionnées par l'ARS et de poursuivre cette activité « parentalité ».

La consultation confirme toujours cette année la qualité de son insertion au sein du 15^e arrondissement dans son rôle généraliste d'orientation et de centralisation des soins. Elle permet la coordination des différentes interventions de professionnels (école, structure de soins extérieurs, assistante sociale, psychothérapie...) autour de l'enfant et de sa famille.

L'évolution de la consultation a été marquée, depuis septembre 1999, par la concrétisation au sein de notre consultation généraliste d'une activité centrée sur les problèmes de filiation et de parentalité en rapport avec une filiation particulière : adoption ou aide médicale à la procréation (AMP). Cette activité a aussi concrétisé le projet concernant le "Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents" (REAAP). L'obtention, depuis 1999 des subventions du REAAP, a grandement contribué à la réussite de ce projet. Le public concerné par cette activité s'étend au-delà des 14^e et 15^e arrondissements vers la grande banlieue, voire en province. Cela confirme notre implantation parisienne et au-delà. L'évolution du nombre de familles du 15^e arrondissement est donc en augmentation. Nous pouvons proposer, si nécessaire, un bilan psychologique, psychomoteur, qui apportera un éclairage utile quant à la meilleure conduite à tenir pour le suivi de l'enfant.

Le projet de soin proposé tient compte de l'éloignement de la famille, et peut se dérouler de façon coordonnée avec le dispensaire régional de référence de la famille. Le plus souvent ces familles sont revues dans le cadre d'une consultation thérapeutique, à intervalle mensuel ou trimestriel.

Le public

Les parents sont adressés par les pédiatres, psychologues scolaires ou par le service d'adoption des Conseils généraux, par les orthophonistes et psychomotriciens. Dans ce dernier cas, les parents ont connu la consultation suite à un écho favorable par d'autres parents suivis ici.

L'ensemble de notre activité est en baisse par rapport à l'année précédente pour les raisons évoquées précédemment, en particulier concernant la perte de 100 heures de psychologue prises par le CE.

La consultation arrive à une saturation compte tenu des moyens à notre disposition et en raison d'un dépassement des moyens en temps et en personnel qui n'est actuellement compensé qu'uniquement grâce à un apport de subventions publiques supplémentaires non pérennes.

- ① Nos objectifs sont de développer des actions de prévention auprès des publics concernés, d'assurer un suivi régulier des familles, de poursuivre les activités de recherche clinique et de formation auprès des conseils généraux.
- ② Le déficit structurel de la consultation depuis 17 ans a été pris en charge et en compte par l'ensemble des structures Cerep-Phymontin en 2016 et un plan global de redressement sera donné régulièrement.
- ③ Le projet de déménagement permettrait de diminuer les charges fixes, de dégager un temps secrétariat supplémentaire dans un second temps et permettrait aussi de développer la recherche de subventions pour l'activité parentalité et le Cofi-CMP.
- ④ De plus il est envisagé d'organiser un colloque sur la maltraitance et l'adoption.
- ⑤ Nous avons toujours un manque de moyens pour permettre de payer des heures supplémentaires ou d'embaucher (assistante sociale, psychomotricienne, psychiatre).
- ⑥ Nous avons élaboré en 2014 un projet en direction de la parentalité par la possibilité d'ouvrir une antenne parisienne des « Pâtes au Beurre », lieu d'accueil anonyme et gratuit à heures fixes des parents et des enfants d'une façon conviviale et ouverte. Ce projet a été effectif durant 3 ans (mars 2015, mars 2018) et n'a pu se poursuivre en raison de la fin des subventions privées trisannuelles, du coût élevé d'adhésion à la Fédération des PAB et de l'inconnu en 2018 concernant le lieu de réalisation d'une activité parentalité. Cette activité fait l'objet d'un rapport entier séparé.
- ⑦ Nous souhaitons poursuivre une « activité parentalité » qui est un facteur non négligeable de dynamisation du réseau de parentalité de notre secteur en proposant une alternative aux consultations de type CMP.
- ⑧ Les apports du REAPP, voire de la Mairie de Paris, nous permettrait de poursuivre nos activités dans le domaine de la parentalité via cette activité.



CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ INTÉGRAL CONSULTABLE SUR NOTRE SITE INTERNET : [HTTP://CEREP-PHYMENTIN.ORG/](http://CEREP-PHYMENTIN.ORG/)

SIÈGE SOCIAL : 31 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE - 75009 PARIS - TÉL : 01 45 23 01 32

COURRIEL : VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GRÉGORY MAGNERON, DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : VÉRONIQUE MISZEWSKI, CHARGÉE DE COMMUNICATION

N°ISSN : 2608-5429

DATE DE DIFFUSION : AVRIL 2018